

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1. Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par [Eclydre](#).
2. Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :
 - la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue (Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - <https://cnum.cnam.fr>)
 - la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.
3. Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :
 - les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
4. Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)
5. L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
6. Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA GRANDE MONOGRAPHIE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif
Auteur(s)	Auteur collectif
Titre	Conférences d'actualités économiques
Adresse	[Paris] : CNAM, 1934-1935
Collation	19 liasses
Nombre de volumes	19
Sujet(s)	Pensée politique et sociale Économie politique
Notice complète	https://calames.abes.fr/pub/cnam.aspx#details?id=Calames-20141110171124701
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?MS237_2CC10
LISTE DES VOLUMES	
	Les grands courants de la pensée sociale actuelle. l'inventaire du désarroi [28 décembre 1934]
	Le rôle des grandes places internationales [30 janvier 1935]
	L'État moderne et ses fonctions dans le désarroi actuel [13 février 1935]
	Les principes de la coopération [23 février 1935]
	Le rôle des grandes places internationale. Cinquième conférence [27 février 1935]
	Le placement des jeunes [27 février 1935]
	Confrontation des doctrines et des faits [1er mars 1935]
	Le problème monétaire et la crise [4 mars 1935]
	Le monde monétaire actuel et les mouvements récents des prix. Première conférence [6 mars 1935]
	Les faits essentiels et les principes de la vie économique aux États-Unis [12 mars 1935]
	[Les conditions actuelles de l'agriculture.] Le problème de la viande [14 mars 1935]
	La politique internationale [15 mars 1935]
	Les conditions actuelles de l'agriculture. Première conférence : Le divorce de l'usine et de la terre [20 mars 1935]
	La politique monétaire de la France. Première conférence [21 mars 1935]
	Les conditions actuelles de l'agriculture. Le problème de la viande. Troisième conférence [21 mars 1935]
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	La réforme de l'État. Première conférence [27 mars 1935]
	Une idée et un exemple de 1848 : l'École d'administration [28 mars 1935]
	Le monde souffre d'un trouble de circulation. Première conférence [29 mars 1935]
	Les grandes transformations historiques et économiques des nations et des continents. Première conférence [8 mai 1935]

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Auteur(s) volume	Auteur collectif
Titre	Conférences d'actualités économiques
Volume	La réforme de l'État. Première conférence
Adresse	[Paris] : CNAM, 1935
Collation	1 liasse (25 f.) ; 31 cm

Nombre de vues	50
Cote	CNAM-BIB Ms 237 (15)
Sujet(s)	Administration publique -- Réforme
Thématique(s)	Économie & Travail Histoire du Cnam
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	29/10/2026
Date de génération du PDF	29/10/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://calames.abes.fr/pub/cnam.aspx#details?id=Calames-20152271725855222
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?MS237.15

Ms 237(15)
4^o Xa 3/14

Conservatoire National des Arts et Métiers

CONFERENCES D'ACTUALITES ECONOMIQUES

Conférences de M. PETSCHÉ

LA REFORME DE L'ETAT

Première Conférence

Sous la Présidence de M. CH. SPINASSE

Mercredi 27 Mars 1935

(Applaudissements)

M. le PRESIDENT. - J'ai le grand honneur de vous présenter ce soir, au nom du Conseil d'Administration et du corps professoral du Conservatoire, M. Maurice Petsche.

Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, ancien expert financier de la France à Genève, ancien Ministre, - et je devrais dire, à la vérité, plusieurs fois Ministre, ne fut-ce que pour montrer qu'en France l'instabilité n'est souvent qu'apparente, - et député permanent des Hautes Alpes, par la confiance maintes fois renouvelée de ses électeurs. Mais, si vous me le permettez, je voudrais aussi présenter des souhaits très affectueux de bienvenue dans cette Maison à l'ami dont j'admire assurément les qualités d'esprit, l'intelligence et le talent, et dont je puis bien dire que douze années de vie commune, dans un Parlement sans cesse agité par les crises économiques et sociales de l'après-guerre, m'ont fait apprécier peut-être plus encore les qualités de coeur, la sensibilité et la droiture, la fidélité, le dévouement à la chose publique, le goût et le respect qu'il a de sa fonction.

BIB. CHAM.
RESERVE

Il va vous parler de la réforme de l'Etat. Formule

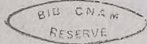
prestigieuses qui est née de l'inquiétude des hommes de ce temps, des hommes qui ne comprennent pas que tout au long d'un siècle les plus grands cerveaux de l'humanité aient brisé la lenteur nonchalante et routinière, supprimé les distances, transformé les méthodes, renouvelé les procédés de travail, agité l'industrie de révolutions incessantes, vidé les campagnes, que les plus grands savants du monde aient pu jeter à pleines mains sur la terre féconde le grain de moisson inconnu, et qu'aujourd'hui des millions d'hommes se trouvent sans travail et sans pain.

Formule prestigieuse qui peut ouvrir des voies nouvelles à la seule condition que ceux qui ont la responsabilité de la continuité française, et je ne parle pas seulement des hommes politiques, mais des banquiers, des commerçants, des industriels, des intellectuels, de tous ceux qui constituent l'élite de ce pays, à condition que ceux-ci veuillent bien comprendre le réel et partir du réel pour aller à l'avenir. Or, le réel, aujourd'hui, c'est l'association. C'est l'association non seulement dans le monde économique, mais aussi dans le monde politique. Jadis, l'ancien monde individualiste comme le monde de Leibnitz était un monde plein d'âmes, entre lesquelles l'harmonie s'établissait aisément pour les faire concourir toutes au même dessein.

Dans le monde politique, à peine le suffrage universel était-il entré dans nos mœurs, que de grands partis, de grands groupements d'intérêts se fondaient pour substituer leurs vœux volontés à sa loi, à l'ancienne loi du monde inorganique. De même que dans le monde inorganique les atomes se sont rapprochés, de grandes entreprises géantes se sont constituées, entre lesquelles les anciennes lois de l'équilibre du monde atomistique ne peuvent plus jouer. Entre la démocratie et le pouvoir qui est sorti d'elle, des corps intermédiaires sont arrivés qui peuvent être une menace, s'ils ne trouvent pas leur fonction sociale.

Maurice Petsche va définir devant vous la réforme de l'Etat. Et je suis sûr que ses conclusions seront optimistes, de confiance dans une démocratie qui, en face du pessimisme

e



Ms 237(15)

effroyable d'une dictature pour qui l'homme est foncièrement mauvais, destiné à être conduit, dirigé, marqué, conserve le respect de la personne humaine, la confiance en l'homme, dans l'indépendance de l'homme, dans le droit qu'il a de fixer lui-même la courbe de son destin.

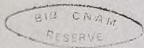
Dans la plus belle de ses pièces, je crois, dans le "Marchand de Venise", Shakespeare, quelque part, montre deux amis qui la nuit traversent la forêt. Ils parviennent bientôt à la lisière du bois et l'un d'eux aperçoit la lumière de la maison qu'ils cherchent. Il se tourne vers son ami et lui dit : "Regarde, elle brille là-bas comme une bonne action dans un mauvais monde." Je suis sûr que les conférences auxquelles vous allez assister et que j'ai la joie d'ouvrir ce soir, vous donneront la certitude que la démocratie française transformée, renouvelée, adaptée à nos besoins modernes continuera de briller comme une bonne action dans un mauvais monde.

(Applaudissements)

MM. PETSCHÉ. - Mesdames, Messieurs, Je dois à MM. de Monzie et Nicolle, Président et Directeur du Conservatoire, l'honneur de parler devant vous, ce soir. Je leur en garde de la reconnaissance et la leur exprime.

Je remercie mon ami Spinasse d'avoir accepté la présidence de cette conférence. Je veux y voir moins le témoignage d'une sincère amitié que la manifestation du sentiment profond qui, au delà des hommes, des clans, des doctrines, a conçu, façonné, rendu forte cette amitié. Ce sentiment a procédé d'un élan commun, de l'élan qui dans le vieillissement de l'époque nous tournait instinctivement vers les sources de rajeunissement, de l'élan qui, sous le simulacre d'un réalisme brutal, animateur apparent de nos contemporains, nous faisait intuitivement découvrir l'infinie détresse de ces hommes sans équilibre, sans foi, sans jaillissement vers le beau.

Spinasse, dont l'âme torturée par trop de scrupuleuse intelligence et d'anxieuse bonté, donne à son magnifique ta-



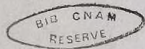
MS 237(15)

lent des accents parfois déchirants, vous a dévoilé au cours de son enseignement les perspectives où se dessinent les temps nouveaux. Et dans cette recherche passionnée, il ne fait pas oeuvre d'apôtre isolé, de prophète d'une chapelle politique, il exhale le désarroi des hommes et des choses, il sent leur besoin d'un devenir meilleur, il les guide, il veut les arracher aux ruines pour qu'ils construisent les édifices de demain. Sans avoir le même don et la même chaleur d'expression, d'autres que lui pensent et veulent comme lui. C'est qu'au dessus de l'invraisemblable bariolage de nos étiquettes politiques, une même inquiétude, une même aspiration tendent de plus en plus à se dégager : espoir d'un grand rassemblement pour une grande relève. Espoir seulement aujourd'hui, réalité lorsque viendront les jours de plus grande angoisse. C'est alors seulement, je le crains, que pourra se résoudre le problème, déjà posé, de la réforme de l'Etat.

Je vous dois de ne pas m'engager dans un aride débat de droit constitutionnel. D'ailleurs, vous l'avez bien compris, il ne peut s'agir de comprimer, d'étouffer dans les cloisons resserrées de textes juridiques, le mouvement débordant, l'explosion de notre époque. Il faut le vivre à sa cadence, en saisir le sens, en dégager la ligne, pour y adapter nos institutions, notre organisation, même. Ce sera le but de mon exposé.

Dans une première partie, j'essayerai de vous placer devant le drame de la collectivité française, désaxée dans ses éléments constitutifs, dans son orientation mondiale : individus ayant perdu le sens collectif, Etat dépassé par les forces qu'il devrait contenir, Nation ne s'insérant plus dans le système international. Je vous indiquerai ensuite l'organisation collective qui serait susceptible d'articuler à nouveau le mécanisme. J'aborderai enfin le problème de l'Etat moderne : de sa conception, de ses institutions, de sa réforme organique.

Drame de la collectivité française, même drame que celui du monde entier, mais freiné, déformé par la fascination qu'exerce sur notre race le passé révolu.



MS 237(15)

Sur l'horizon général s'appesantit l'ombre du libéralisme en déclin. Au cours du dernier siècle l'implacable concurrence a provoqué des réactions de défense : protection ouvrière, barrières douanières, étatismes, concentration capitaliste, coalition des masses. Universellement compensé, le système garde encore son équilibre. Mais vient la guerre, ses besoins qui ne correspondent à aucune réalité économique, ses inflations. La production perd son volant. Le capital gonflé démesurément par ses valeurs papiers, cesse d'être un moyen, en vue de satisfaire aux besoins de la consommation, pour devenir un but en soi, sans raison d'être. Le sens de la mesure, de la responsabilité directe échappent à l'individu. Le système s'enraye : la production capitaliste, irraisonnablement accrue tourne inutilement à vide, avilissant tous les prix et réduisant les hommes au chômage. C'est à l'Etat qu'on demande le salut : il intervient, régleme, contigente tout. Son intervention, le plus souvent maladroite, chaotique devient envahissante, tentaculaire.

La structure économique, type XIX^e siècle se disloque partout et se remanie dans le sens collectif. A l'idée de rentes, de profits se substitue l'idée de service social. Dans l'ordre politique, les réalisations déjà faites, quoiqu'encore inachevées sont marquées du même caractère. Aussi bien en Italie, qu'en Russie, qu'aux Etats-Unis, le mythe qui anime les foules est celui de l'individu au service du collectif, et de la nation^{se} confondant, avec sa toute puissance, avec ces nouvelles hiérarchies, ces nouveaux agencements de l'activité humaine.

Et c'est là où le drame français dénonce ses particularités : dans le bouillonnement des forces, aujourd'hui déchaînées sur le monde, la France marque un temps d'arrêt. Les esprits s'accrochent obstinément au passé. Tout est démolition et on veut réparer, alors qu'il s'agit de rebâtir, de construire neuf. L'avant-guerre, le libéralisme restent un mirage. C'est l'idée qui hante les hommes politiques, les économistes, les chefs d'entreprise : revenir à 1914, revenir à une jeunesse heureuse, ne pas accepter un quart de siècle d'histoire, écoulé au rythme infernal de la guerre, du machinisme envahissant, des révolutions mondiales.



MS 237(15)

Comment expliquer ce refus ? D'où vient cette stérilité, cette paralysie, qui opprime le pays, crée du mécontentement, de la désespérance ? Discordance de la France dans ses éléments constitutifs. Là est le mal, la cause particulière de notre crise de croissance dans le progrès général des civilisations. Par une contradiction qui pourrait devenir fatale, au moment où le plan social collectif, partout ailleurs, se superpose au plan social, le Français semble manquer de sens collectif. Impossible de contester qu'il y ait dans ce pays une baisse des valeurs morales et des sentiments désintéressés.

Le recul des religions a supprimé pour une proportion importante de la population, le renoncement personnel qui faisait la puissance des Etats. Le patriotisme, autre forme de l'abnégation, a subi la réaction violente des souffrances de la guerre : le réflexe de défense subsiste, mais l'exaltation du sentiment national, tel qu'un Déroulède pouvait le chanter, ne résonne plus au fond de l'âme française. Même relâchement des disciplines familiales et individuelles. Le principe égalitaire qui dans les âmes simples tourne si facilement à l'envie, a donné à l'individu l'habitude de se pencher sur la vie d'autrui pour y puiser le sentiment exaspéré de sa conscience personnelle.

Egoïsme accru, mais egoïsme ne connaissant plus le régulateur des responsabilités directes. L'inflation, les conversions, l'instabilité des instruments monétaires ou de crédit ont ruiné la mystique de l'épargne. On vit devant l'incertitude, avec imprévoyance, mais sans danger. Le risque est couvert. Risques sociaux, assistance, assurances privées ou publiques. Risques économiques, protection douanière, contingentement, primes, subventions, prix garantis, interventions plus directes pour éviter la faillite. Que dire des clientèles de l'Etat ...

Absence de sens collectif chez l'individu, mais absence également de sens collectif dans ces forces collectives constituées anarchiquement par la concentration capitaliste et la coalition des masses : sociétés anonymes, trusts cartels,

Ms 237(15)



... nous ne pouvons pas nous en passer. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader.

... nous ne pouvons pas nous en passer. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader.

... nous ne pouvons pas nous en passer. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader.

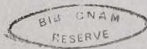
... nous ne pouvons pas nous en passer. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader. C'est pourquoi, nous devons nous efforcer de maintenir la situation actuelle, et de ne pas laisser la situation se dégrader.

syndicats ouvriers ou patronaux. Toutes sont dominées par un particularisme outrancier, par un esprit de chapelle. Nulle ne tente d'élever son plan au plan de l'intérêt général. Quelle sanction, d'ailleurs, puisque la collectivité nationale subit la rançon de leurs propres défaillances ?

Devons nous à la suite des libéraux, en conclure que la perte du sens collectif provient du développement de l'étatisme ? Ne devons nous pas, au contraire, considérer que l'hypertrophie de l'Etat résulte de la carence des individus incapables de s'organiser collectivement pour la satisfaction des besoins communs. Toute la législation le prouve : protection industrielle ou agricole provoquée par l'absence d'initiative, d'organisation et de discipline. C'est donc parce que le sens collectif n'a pas élevé les individus sur le plan collectif où les appellent les nécessités du monde moderne que les institutions du plan individuel s'effondrent. C'est parce que ces institutions menacent ruine, n'inspirent plus confiance, que la volonté de les servir ne peut plus s'éveiller dans l'esprit des individus. De là cette déchéance du sens collectif. Ainsi s'est épuisée la croyance en un capitalisme qui dissocié de la production, du travail, s'est fourvoyé. Ainsi se dégrade le devoir à l'égard d'un Etat sans efficacité, sans autorité.

= Atteinte au prestige de l'Etat, autre forme particulière du trouble qui nous affecte. D'où vient-elle ? De l'inadaptation, de nos institutions aux temps nouveaux. Au lieu de susciter, de vivifier, de discipliner les énergies, l'Etat est partout résistance, obstacle, poids mort, otage. Toute sa structure administrative est débordée par le flux des forces qui viennent renouveler notre société. Territoire et individu sont les assises de notre organisation. L'Etat a été constitué à une époque où la seule réalité économique était la terre avec ses biens et les populations qui s'y trouvaient attachés. Gouverner un Etat c'était assurer la sécurité et la productivité des fonds immobiliers du pays. Organiser un Etat, c'était diviser le territoire en parcelles.- départements, arrondissements, communes - et dans chacune créer une image de l'autorité centrale. Administration, aggrégation et hiérarchie des cellules spatiales telle est la base de notre Etat.

Ms 237 (15)

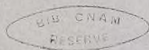


Sur le territoire le législateur, pendant longtemps n'a songé qu'à l'individu. Il n'a reconnu que des droits de l'homme et encore d'un homme amoindri, isolé de ses emblables et de son activité professionnelle, d'un homme sans solidarité économique et sociale et retranché du reste du monde dans sa maison ou sur son champ. Le principe de tous nos codes est la défense de l'individu contre l'individu, conception de la Révolution sur l'homme raisonnable dépourvu de ses attaches sociales et dépendant étroitement des biens dont il est propriétaire.

Les divers instruments de concentration capitaliste et les groupements professionnels qui ont pris naissance au cours du XIX^e siècle se sont frayés passage dans notre législation. Ces forces collectives mobilières, sans attache locale se sont acquisé droit à l'existence, sans qu'il soit tiré conséquence de leur antinomie avec le triple fondement de notre organisation d'Etat : territoire, individu, fonciarité. Comment l'Etat avec son appareil administratif d'un autre âge, aurait-il pu avoir prise sur ces créations de l'économie industrielle ?

Ainsi a grandi en marge de la Puissance Publique, la puissance des intérêts. Aujourd'hui assailli par elle, l'Etat est incapable de lui résister. Au lieu d'être un arbitre, il est devenu l'enjeu. N'ayant droit ni à une représentation, ni même à une audience légale, cette force pèse de toute la pression de ses masses d'hommes ou de capitaux pour conquérir dans le pays des positions politiques ou des complicité qui lui permettront de faire aboutir ses revendications ou satisfaire ses appétits. Ces interventions menacent l'indépendance du Parlement, du Gouvernement, des Administrations.

Cessons un instant de philosopher et regardons ce qui se passe en pratique : plus encore que le raisonnement, les faits dénoncent le mal. Lorsque chez les bien pensants, on discute du fonctionnement des institutions, on n'évite pas le couplet sur les mares stagnantes, sur le réseau rural qui ruine les finances de l'Etat, ou encore sur le parapluie de la femme du principal électeur. Le mandat se remplirait avec simplicité et sans charges excessives pour la collectivité.



MS 237(15)

Le rôle de l'État est de garantir la sécurité et la stabilité de l'économie. Il doit intervenir pour corriger les défaillances du marché et assurer le bien-être de la population. L'État doit également promouvoir le développement économique et social, en favorisant l'investissement et la croissance. Enfin, l'État doit veiller à la justice sociale et à la redistribution des richesses.

Le rôle de l'État est de garantir la sécurité et la stabilité de l'économie. Il doit intervenir pour corriger les défaillances du marché et assurer le bien-être de la population. L'État doit également promouvoir le développement économique et social, en favorisant l'investissement et la croissance. Enfin, l'État doit veiller à la justice sociale et à la redistribution des richesses.

Le rôle de l'État est de garantir la sécurité et la stabilité de l'économie. Il doit intervenir pour corriger les défaillances du marché et assurer le bien-être de la population. L'État doit également promouvoir le développement économique et social, en favorisant l'investissement et la croissance. Enfin, l'État doit veiller à la justice sociale et à la redistribution des richesses.

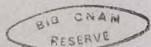
Le rôle de l'État est de garantir la sécurité et la stabilité de l'économie. Il doit intervenir pour corriger les défaillances du marché et assurer le bien-être de la population. L'État doit également promouvoir le développement économique et social, en favorisant l'investissement et la croissance. Enfin, l'État doit veiller à la justice sociale et à la redistribution des richesses.

té s'il se résumait à cela. En fait, sous couvert d'un parti, le parlementaire a cessé d'assurer la représentation politique territoriale de la nation pour devenir le délégué d'un agglomérat anarchique d'intérêts qui s'impose à la masse du corps électoral. Dès qu'un citoyen déclare sa candidature il est soumis à la pression de toutes les revendications des catégories morales ou professionnelles : commerçants, retraités, associations sportives, ligues de familles nombreuses etc ... Des circulaires comminatoires lui sont adressées. Elles le poursuivent dans l'accomplissement de son mandat, pour chacun de ses votes. Certaines de ces injonctions prennent le caractère plaisant :: c'est ainsi que récemment nous avons reçu l'ordre d'un inconnu de Marseille de nous opposer au vote d'un projet sur les conserves d'ananas. Il^{en} est, vous n'en doutez pas, d'autres quisont plus suspectes.

Qu'elles soient de droite ou qu'elles soient de gauche, les mêmes servitudes abaissent le Parlementaire au mandat impératif. Impossible majorité à dégager contre cette démagogie qui ne se classe pas politiquement, qui n'est même pas électorale, mais essentiellement alimentaire. Et c'est épan-
dant quatre ans le duel en champs clos entre cette occulte représentation d'intérêts et le gouvernement, champion investi d'une notion temporaire et révisable de l'intérêt général. Notion toute relative d'ailleurs, puisqu'aux pressions qui agissent sur les parlementaires, s'ajoute pour le gouvernement l'influence dominante d'une Administration qui souvent, par tendance politique ousociale, par intérêts corporatifs également, se dissocie de l'Etatnqu'elle est censée servir.

Ajoutons que si par une conception tout personnelle du bien public, l'élu aspire à la réélection, le gouvernement ne répugne pas non plus à l'idée de sa propre survie. Il en résulte des accommodements dont la Nation fait les frais. Mêmes accommodements et mêmes périls dans l'organisation du travail parlementaire et du pouvoir gouvernemental. Textes escamotés sans débats ou votés à coups de discours et d'amendements. La loi est mal préparée. Les Commissions parlementaires d'effectifs trop importants et d'assiduité insuffisante, ne disposent ni de la documentation, ni du personnel technique

MS 237(15)



nécessaires. Leur travail est livré généralement à la conscience du rapporteur ou aux bureaux du Ministère. Le contrôle n'est pas mieux exercé : le budget discuté en hâte et sous la menace des douzièmes et du déficit ne permet plus de suivre la marche des services publics. Inefficacité plus grande encore dans l'examen des comptes présentés avec dix ans de retard. Les interpellations, dénoncées à tort comme cause de l'instabilité ministérielle ne sont plus en fait débattues : par la procédure du renvoi à la suite ou de la discussion insur la date, elles demeurent généralement privées de sanction.

La machine tourne encore mais à vide. Affaissement identique de l'appareil gouvernemental. Son affaiblissement résulte de sa précarité. Éphémère il ne peut concevoir, entreprendre, réaliser, il ne peut surtout asseoir son autorité. L'organisation du pouvoir se prête au demeurant, mal à son exercice. Le Président du Conseil absorbé par les servitudes spectaculaires de sa charge, ne remplit pas sa fonction dominante. Il ne dispose d'ailleurs, d'aucun moyen matériel pour contrôler, coordonner l'action de ses collaborateurs. Dans la direction de leurs départements respectifs, et pour des raisons analogues, les Ministres sont gênés pour user de leurs pouvoirs propres : ils sont enserrés de toute part par la réglementation, entravés par la division factice de leurs attributions, dirigés occultement par les services.

Déviation du régime parlementaire sous la pression des intérêts, dégradation de son prestige par une décomposition interne, ce sont des constatations qui s'imposent à l'esprit et se traduisent dans les faits. Les abus deviennent tels, aux temps des facilités, qu'aucun frein ne les peut plus bloquer. La crise se déclenche, amorçant le cycle destructeur. C'est 1924, 1919, 1934. Mais alors le système apparaît à ce point faussé, qu'en face de la guerre, de la faillite, de la révolte de la conscience populaire, son fonctionnement doit être suspendu et remplacé par une dictature inavouée et larvée et c'est 1917, 1926, 1934.

Ce qui caractérise ces deux dernières crises c'est l'intervention brutale dans le jeu des institutions de l'opinion publique. Et c'est là sans doute un des signes les plus

MS 237(15)



indiquant que, dans l'état actuel des choses, la situation est grave. Les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées.

La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées.

La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées.

La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées. La situation est grave, les services de l'Etat sont en souffrance, les finances sont épuisées, les ressources sont épuisées.

graves de la décadence du gouvernement de type représentatif. En des élections régulières le peuple avait délégué son pouvoir à des Assemblées, des Ministres avaient été légalement choisis et investis au sein de leurs majorités. Deux ans après parce qu'une politique provoquait son inquiétude, le peuple révoquait le mandat qu'il avait confié : une pression morale et physique de la masse s'exerçait sur le Parlement pour lui imposer le double renversement de majorité et de gouvernement.

Le plus souvent on a considéré les événements de 1926 et surtout ceux de 1934 comme des émeutes. Mais comment l'admettre puisque le gouvernement légal, étant demeuré maître de la situation ne s'est pas moins soumis aux injonctions de la foule ? En 1929 et en novembre 1934 lorsque les cabinets Poincaré et Doumergue démissionnèrent à la suite du congrès d'un parti, pas de troubles révolutionnaires, mais exercice sur le gouvernement et le parlement de forces extérieures, non reconnues par la constitution. Ce fut encore un ultimatum irrésistible de la rue en Janvier 1934 et Octobre 1934 qui détermina le départ du Ministre Chautemps et la démission de M. Chéron.

Pour ma part, j'interprète ces faits comme une forme nouvelle très frustrée, très arbitraire de plébiscite. Comment expliquer son apparition en marge de la loi ? Par des considérations d'ordre psychologique et par les formes nouvelles d'expression de la pensée humaine. Psychologiquement, cette pensée populaire trouve sa raison dans une défiance accrue à l'égard de ses gouvernements : comment en serait-il autrement devant des faits paradoxaux, que ne comprend pas le simple bon sens du peuple et qu'il explique par des défaillances ou des compromissions devant surtout l'impuissance de l'Etat à atténuer sa misère devant l'impossibilité pour lui, dans le jeu normal des institutions, d'imposer sa volonté.

Quels sont les paradoxes qui l'émeuvent à ce point ? Simple énumération : prix de détail en désaccord avec les prix à la production, l'abondance voisinant avec la misère, le chômage et l'emploi abusif de la main d'oeuvre étrangère, l'inégale application de la justice. Tous ces faits et d'autres

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...



encore font naître et développent dans l'âme collective des fantômes : puissances occultes, accapareurs, spéculateurs, privilèges honteux. On doute de l'Etat, de sa probité, de sa véracité. A force d'avoir voulu, par d'habiles formules voiler la vérité trop sévère, les gouvernements ont perdu la vertu d'être crus. Dans l'esprit des masses reste gravée en rancune, l'anthologie des "bobards officiels" "la mobilisation n'est pas la guerre". - "De la Somme aux Vosges". - "Le boche paiera". - "La dernière des dernières". - "L'épi sauvera le franc". - "Le plafond crevé". - "On prendra l'argent là où il se trouve".

Après la perte de créance, la perte de foi : impuissance contre le chômage, impuissance contre la vie chère, impuissance contre les abus du capitalisme, c'est beaucoup, c'est trop pour un Etat-Providence. Bien plus, l'Etat se révèle sans force pour faire respecter les lois qu'il promulgue. Si la justice l'oublie, le peuple se souvient de l'affaire de la banque de Bâle, révélant avec la plus éhontée des fraudes fiscales, la plus étrange impunité. La loi de Vuillet 1933 réglementant le prix du blé est demeurée lettre morte, combien d'autres lois sont restées sans application. Et la rumeur monte d'un Etat incapable. Faiblesse ? Complicité ? Brusquement elle s'accrédite sous la poussée d'un scandale, un scandale et tous les autres qu'on pressent et qui, plus que des défaillances individuelles, dénoncent le déclin des institutions.

Comment enfin, le peuple n'aurait-il pas été conduit à douter de la valeur des pouvoirs légaux dont il dispose, en particulier de son propre bulletin de vote, à la suite des véritables abus de confiance politiques dont il a été victime au cours des vingt dernières années. En vingt ans, chaque fois qu'il a déplacé l'axe de la politique nationale, par une fatalité étrange mais constante, la législature a évolué dans la direction diamétralement opposée à sa volonté :

1914 : Elections contre le service de trois ans.
Chambre introuvable de gauche et c'est l'union sacrée devant la guerre.

1919 : Elections du bloc national, bleu horizon,

conservatrices, et c'est la victoire qui s'effrite devant les constantes concessions faites, sur la pression des alliés, à l'Allemagne. C'est aussi l'imprudente gestion financière qui conduit à l'inflation.

1924 : Chambre de cartel. Débâcle du franc et c'est l'Union Nationale avec Poincaré pour sauver la monnaie.

1928 : Elections sous le signe du redressement financier. Rupture de l'Union et la Législature se poursuit dans la surenchère démagogique.

1932 : Chambre de cartel, en 1934 la majorité de gauche s'efface devant les gouvernements de trêve nationale.

Ce tableau dressé objectivement, correspond à la vision simple des choses, telle que la peut conserver l'homme de la rue. Et comme pour sanctionner les mécomptes qu'il éprouve, le Pays, pour chaque nouvelle législature, vote en sens inverse de la précédente, il a l'impression que son impulsion n'est pas suivie et que les mêmes hommes, les mêmes idées tournent en rond devant lui, comme un manège de chevaux de bois Il a de plus en plus le sentiment que la politique malgré ses apparentes divergences, constitue une grande confrérie ou l'on se moque de lui. De là cette désaffection lente à l'égard de tous les partis, de tous les chefs, peut-être même du régime et ces explosions qui lui font brusquement, par un coup brutal d'arrêt, imposer ses volontés.

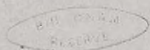
Ces tentatives de pouvoir direct auraient sans doute conservé un caractère spasmodique, si les moyens modernes d'expression de la pensée n'avaient pas placé le corps électoral en état de référendum permanent : la radio qui fait entendre sans amortissement toutes les nouvelles, le cinéma qui offre dans ses actualités nos hommes politiques à l'appréciation des foules, la presse enfin dont l'action s'est profondément modifiée. Par suite du caractère publicitaire qui désormais, l'affecte et conditionne son existence même, elle a évolué du journal d'opinion, aujourd'hui presque disparu, aux grands quotidiens d'information. Par leur diffusion, par l'impartialité de principe de leurs rédactions, ils exercent sur l'opinion, le gouvernement et le parlement, une pression souvent décisive. La presse est devenue à côté, au-dessus d'eux, un pouvoir. Et ce pouvoir agit directement sur la masse déterminant les grands courants, de véritables mystiques auxquelles les majorités parlementaires ne peuvent résister.

Ainsi donc le Parlement qui devait, dans l'esprit de la Constitution, représenter souverainement la volonté populaire, est en fait soumis à un plébiscite permanent, arbitraire, incontrôlé, sanctionné par la violence morale ou physique des masses. Et déjà ces masses s'organisent en ligues qui s'investissent du droit de faire régner l'ordre de leur choix. Ces constatations permettent sans témérité d'affirmer le vieillissement de l'Etat français, son débordement par les forces neuves et l'impossibilité pour lui de les contenir et de les diriger. A différentes reprises on a vu ainsi, dans l'histoire, les événements dépasser les institutions.

La crise ne se limite pas à l'Etat. Elle atteint la Nation dans son unité et dans sa solidarité avec les autres peuples. Rupture de l'unité ? Est-il besoin d'insister, après avoir si fortement marqué déjà la dissociation qui s'est opérée entre la Nation et les éléments constitutifs ? Les individualités, hommes ou groupes privés du sens collectif, se présentent en face de la Puissance publique, non plus en défenseurs, mais en demandeurs, isolés dans le particularisme de leurs intérêts. Pas une flamme commune, une coalition. Et ces forces montent, comme la marée, à l'assaut d'un Etat qui n'ayant su les discipliner, se trouve débordé par elles. Désagrégation et cette désagrégation peut, si l'on n'y veille, menacer le cadre national lui-même : j'ai dit, et vous vous en souvenez, que ces forces collectives sont mobilières et sans attaches locales : leurs intérêts, souvent les appellent hors des frontières pour édifier des grands trusts, ces cartels internationaux pour sceller encore ces ententes occultes qui, par d'étranges ramifications parfois, dominent la politique des Etats et disposent des masses.

En faisant la synthèse de nos impressions, n'évoquons nous pas, instinctivement, une autre période sombre de l'histoire, si pleine cependant d'un prodigieux devenir : le Moyen Age. Alors comme aujourd'hui, se dressaient des cités libres, des châteaux forts, d'arrogantes féodalités en face d'un pouvoir faible et d'une humanité souffrante. Mais il y avait une foi, la foi qui construisait. Cette foi ne fait pas dé-

Ms 237 (15)



The first thing I noticed when I stepped out of the car was the cold, crisp air. It felt like a fresh blanket after a long, hot summer. I took a deep breath, savoring the scent of pine and the distant sound of water. The landscape was breathtaking, a mix of rugged mountains and lush green valleys. I had heard that the scenery was incredible, and now I knew why. Every turn of the road revealed a new, stunning view. The sun was just beginning to set, painting the sky in shades of orange and pink. I felt a sense of peace and wonder that I had never experienced before. This was truly a magical place.

As I continued my journey, I noticed the road winding through the heart of the wilderness. The trees were tall and ancient, their branches reaching out like giant hands. The air was thick with the fragrance of wildflowers and the soft hum of bees. I felt like I had stepped into a fairytale world. The road was well-maintained, but it felt like it had been carved out of the earth itself. I was alone, but I didn't feel lonely. Instead, I felt a deep connection to the land around me. The silence was not empty; it was full of life. I could hear the rustle of leaves, the chirp of birds, and the gentle flow of a stream. It was a symphony of nature, and I was in the middle of it. I knew that this was a special place, a place where time stood still and the beauty of the world was on full display. I was lucky to be here, and I was grateful for every moment I spent in this incredible landscape.

The journey was not without its challenges. The road was narrow and steep in some places, and the weather was unpredictable. But the beauty of the place was worth every bit of effort. I had heard that the scenery was incredible, and now I knew why. Every turn of the road revealed a new, stunning view. The sun was just beginning to set, painting the sky in shades of orange and pink. I felt a sense of peace and wonder that I had never experienced before. This was truly a magical place.

faut à notre époque. Mais elle manque à la France. Bolchevisme, Fascisme, Hitlérisme : autant de religions, Nationalismes Mystiques. Discordance de la France dans l'harmonie du monde. Alors que partout avec une commune passion, la ferveur des hommes monte vers leur Nation ; alors que partout avec une égale sollicitude, la puissance des Nations, s'exerce envers tous, la France demeure seule, les Français restent seuls.

Impossible isolement. Il serait fou de croire que la France puisse demeurer en arrière, résister dans son individualisme anarchique à la poussée des forces collectives qui exaltent les peuples. Vouloir se raidir contre elles, c'est vouloir être écrasé. Déjà les autarchies étrangères exercent sur notre propre économie une pression telle qu'on ne peut plus s'en dégager sans une organisation nationale de la production et un système de compensation multilatérales. Plus encore le divorce des monnaies, supprimant la commune mesure des productions et des échanges, nous conduit à l'asphyxie. Faut-il se limiter aux transformations matérielles du monde, ne pas ouvrir les yeux aux changements physiques qui affectent le type même des hommes ? La pensée peut-elle ne pas pressentir de nouveaux horizons lorsqu'on voit le moukik prendre les allures de l'ouvrier américain et toute la jeunesse italienne, autrefois si débile et si nonchalante, défiler comme les légions romaines ?

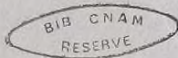
Nous venons d'évoquer le drame français au milieu du drame du monde. Le problème est posé. Une première conclusion s'impose : la vanité de ces réformes timides et fragmentaires, qui ne saisissant pas le mal dans ses causes, le corrigent seulement, la nécessité de faire disparaître l'ordre périmé, sans brusquerie, sans improvisation, selon un plan, respectant les transitions et les traditions. Mais il faut vouloir, il faut savoir détruire : idées, institutions, habitudes, hommes, tout ce qui est inadapté, tout ce qui freine. En libérant ce pays du passé, en le tournant vers l'avenir, c'est lui donner le moyen de forger lui-même son destin. Se placer devant l'avenir, regarder devant soi, c'est s'adapter à la cadence du monde moderne, c'est pour la France et son empire colonial se dégager de l'anarchie individualiste, se trouver en équilibre

avec les autres peuples de plus en plus nombreux qui se sont organisés collectivement.

Bolchevisme, Facisme, Rooseveltisme. Epouvantails aux yeux des démocrates et des conservateurs sociaux. Il ne s'agit pas de transplanter sur notre sol des phénomènes aussi spécifiquement russes, italiens et américains. Chacun correspond au tempérament, aux traditions, aux aspirations de chaque race. Le communisme russe n'est-il pas de la lignée de cette forme primitive du collectivisme rurale slave, le Mir ? Les méthodes de Lénine voulant socialiser par la violence les races russes rappellent celles de Pierre le Grand, voulant deux siècles plus tôt "occidentaliser" de force ses sujets ? Le Facisme ne rappelle-t-il pas dans la conquête et dans l'exercice tout personnel du pouvoir, l'action des podestats du XVe siècle ? Aux Etats-Unis, dans cette discipline encore librement consentie par solidarisme économique et social, on reconnaît l'esprit puritain des premiers pionniers anglais qui débarquèrent sur les côtes du Massachusset : esprit calviniste de soumission de l'individu au groupe, idée du devoir, aujourd'hui du service social.

Mais, derrière ces différenciations nationales, il faut saisir l'unité profonde du monde dont elles ne sont que des expressions concrètes. Cette unité, c'est la ruine de l'ordre moral, politique, économique, créée pour l'individu isolé. Partout révolution à base de collectivisme. Comme au dernier tiers du XVIII^e siècle, en ce premier tiers du XX^e siècle, le principe du changement est à bas universelle, si les modalités d'application apparaissent très diverses. La France s'adaptera aux exigences des temps nouveaux. La France trouvera en elle-même et par son génie propre, ses sources de rajeunissement, qui seront d'ordre français.

Voici à notre avis les éléments de cet ordre nouveau : restituer à l'individu libre dans son initiative, une conscience collective ranimant sa propre responsabilité par l'acceptation intelligente des disciplines qui en découlent. Créer l'unité organique de la Nation en faisant converger vers des fins d'intérêt général élevé ~~et~~ jusqu'au sens national, les activi-



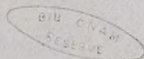
ms 237(15)

tés individuelles et notamment, les forces coordonnées et de la production, de la distribution, et de la consommation. Restaurer l'Etat dans son autorité et son indépendance, en faire un animateur, un régulateur, un arbitre d'intérêt général.

Le but est en l'organisant, de reconstituer la Nation, qui, sous la poussée d'éléments dont les assises ne sont pas spécifiquement territoriales, tendrait à se désagréger en une féodalité chaotique d'intérêts privés. Et cette reconstitution ne vise pas, au terme de son évolution, à isoler les Nations entre elles. Dans le recueillage où les peuples se retranchent, il faut dégager la mesure commune, le rythme uniforme qui les associent dans le même devenir. Les syndicats les corporations, les groupements de tous ordres, cellules nouvelles de même nature et de mêmes tendances peuvent mieux former alliage que les composés hétéroclites que représentent les Nations dans leur anarchie actuelle. Elles tendront à se rapprocher, se compléter, s'harmoniser sans dissociation des nationalités, dans une communauté d'action. Rêve manigé que d'Aristide Briand que déçoit la réalité immédiate, éphémère, mais qui sera peut-être, la vérité dans cinquante ans. Le moyen est, n'en doutons pas, l'organisation collective qui constituera l'infrastructure de la société, de l'Etat de demain.

Dès qu'on parle d'organisation collective, une inquiétude se manifeste : que deviennent les droits de l'individu la liberté ? On pourrait se demander d'abord, si l'individu est vraiment libre dans l'état d'anarchie et si le désordre et l'inorganisation ne créent pas plus de servitudes et de dépendances que certaines réglementations économiques et sociales. Peut-on sincèrement prétendre que c'est être libre que de se trouver à la merci du chômage, des variations arbitraires des prix, de la fermeture des débouchés, de l'oppression fiscale, des restrictions subites de crédit, etc ? Mais, il faudrait alors s'entendre sur le mot "liberté". En fait, il n'y a de "société" que par abandon réciproque de certains éléments de cette liberté arbitraire que les doctrinaires du XVIII^e siècle ont construite dans leur théorie de "l'homme en soi".

Ms 237 (15)



Au fond, entre les deux pôles abstraits du libéralisme et du socialisme, entre ces deux conceptions philosophiques dénuées de toutes attaches avec les réalités de la vie courante, il y a la zone des vérités pratiques où l'on voit la liberté constamment limitée par le social, l'individu limité par le collectif. L'essentiel est de définir ces limites pour renforcer à la fois la liberté de l'individu et l'utilité des obligations sociales.

Nous dirons donc : oui l'individu libre comme il l'est aujourd'hui, libre d'agir à sa guise, de se diriger comme il l'entend, libre de ses initiatives, mais à condition de ne pas nuire à autrui, de se soumettre à l'intérêt général, en un mot à condition qu'il soit rendu responsable de la répercussion de son activité sur la collectivité nationale. Il ne s'agit donc pas de transformer chaque Français en un fonctionnaire irresponsable, mais, au contraire, d'accroître sa responsabilité en lui donnant conscience et charge de la portée de ses actes non seulement du point de vue de son intérêt strictement personnel, mais encore du point de vue de l'intérêt commun national. L'organisation collective aura pour but, en réincorporant les individus dans un milieu, famille ou profession, à la taille de leur compréhension personnelle, de leur révéler leur responsabilité et de la rendre effective.

Entre l'individu et la Nation, il n'y a pas une échelle commune de mesure. Comment, par exemple, faire comprendre à cet industriel qui, pour n'avoir pas perfectionné sa production, se met en quête d'une protection douanière, qu'il rançonne indument la collectivité nationale ? Il n'en perçoit pas les conséquences, il ne les supporte pas, au contraire, son inertie reçoit sa récompense. En serait-il de même si, faisant corps avec une organisation professionnelle, il devait subir soit par pénalités soit par contraintes, les effets de ses propres négligences ou de celles de ses partenaires ? Soyons convaincus du contraire : sa responsabilité lui apparaîtrait plus clairement, celle de ses associés davantage encore, elle serait rendue plus effective sous le contrôle d'une mutualité d'intérêts.



MS 237(15)

Ce qui est vrai pour l'industriel ne l'est pas moins pour le contribuable fraudeur, le quémandeur de prébendes, pour tous les citoyens. Les profiteurs ne sont pas payeurs. Une toute autre discipline ne s'imposerait-elle pas à eux si leurs défaillances devaient réagir sur le milieu dans lequel ils vivent et si leur milieu pouvait réagir sur eux ?

Et cependant depuis la Révolution française, les institutions ont été organisées pour l'homme considéré abstraitement comme un être isolé. Elles ont, au fond, mis en oeuvre les conceptions de J. J. Rousseau sur l'individu. La société a été conçue comme une simple agglomération, une pure juxtaposition d'éléments distincts. A la base et à l'origine de tout, il y avait les droits naturels de l'homme. Il s'agissait ensuite de savoir ce que l'homme pouvait abandonner de ces droits pour l'utilité commune, c'est à dire en réalité, pour le profit personnel qu'il pouvait avoir à vivre en société. "Do ut des" : j'accepte certaines restrictions de mes droits à condition de recevoir en échange certains avantages que je ne peux obtenir seul. Ainsi s'établissait par une multiplicité de soi-disant contrats sociaux, sans lien entre eux, tout l'équilibre de la société.

Cette conception était purement abstraite. Vraie en ce qui concerne les rapports entre les personnes et les biens, elle était insuffisante pour les relations entre les personnes. L'homme ne peut pas être isolé du milieu dans lequel il vit, de la masse dont il fait partie. Ce milieu, cette masse ont des droits sur lui. On réagit plus tard contre cet individualisme anarchique, notamment par les théories du solidarisme que l'on a parfois tournées, à tort, en dérision. Mais ces théories mêmes tendaient toujours à mettre en équation les relations sociales en insistant sur ce que tout homme "doit" aux autres hommes en échange de ce qu'il "a".

Il faut partir de considération moins juridiques, s'en tenir à des faits plus simples. Les données immédiates du collectif, ce sont des faits collectifs. L'école sociologique de Durckheim l'a démontré très longuement. On sait que poussant même à l'excès sa démonstration, elle a prétendu que tout dans l'homme était social, que ses sentiments, sa façon

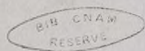
de penser, ses comportements n'étaient que le résidu ou le reflet du milieu et de l'héritage social.

Une organisation réaliste de l'Etat doit donc tenir compte avant tout de ce milieu, de cet héritage sans lesquels l'homme ne serait pas l'homme. Le premier milieu, c'est la famille. Nos codes ne la connaissent qu'au travers de ses éléments constitutifs pour établir entre eux, considérés isolément, des liens de droit. Nos lois sociales, en une certaine mesure, mais très faiblement, encouragent sa formation ou son développement. Seule, la loi Ribot, sur la création et la protection du bien familial, la dégage des individus qui la composent, pour en faire une réalité sociale. Première cellule de vie collective, elle doit devenir une institution de notre droit. Les sentiments affectifs qui unissent les membres d'une même famille sont la condition et la meilleure garantie de cette responsabilité nettement perçue et mutuellement contrôlée qui doit rehausser le sens collectif de l'individu.

Territoriale dans son assise, sociale plus qu'économique - en dehors des cas d'exploitation familiale fréquents dans l'agriculture, le petit commerce et l'artisanat, - cette institution doit participer à la vie publique et élever les individus à la vie collective. Doubles indications à retenir: droit de vote à la femme, associé au vote familial, encouragements particuliers, sous forme d'avantages fiscaux juridiques et financiers à la constitution d'une épargne créée et conservée dans le cadre de la famille.

Après la famille, le milieu social, auquel tout individu se trouve nécessairement lié, c'est la profession. Presque toute la journée humaine, depuis la maturité jusqu'à la vieillesse, est consacrée au travail social professionnel. C'est l'axe de la vie de toute existence. Comment l'organisation de cette activité essentielle ne serait-elle pas au premier plan de toutes les préoccupations sociales, économiques ou politiques? Les vues individualistes apparaissent ici singulièrement courtes. Comment, de nos jours, isoler le travailleur quel qu'il soit, ouvrier, technicien ou patron, dans

MC 237 (15)



l'ensemble des rouages primaires de la profession et comment isoler une entreprise de la spécialité économique dont elle fait partie ? C'est pourtant parce que le sentiment de cette solidarité a fait défaut que l'on a vu le désordre social (lutte des classes) et économique (concurrence) se développer en luttes épuisantes qui aboutissent au mécontentement, aux faillites et à l'intervention incompétente et abusive de l'Etat.

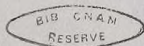
L'organisation que nous souhaitons doit précisément porter remède à ces désordres par l'affirmation et le développement du sens collectif dans le cadre de la profession. Dans ce cadre, les activités doivent être aménagées pour permettre l'unité sociale et l'unité économique. Notre conception de l'organisation doit tendre :

1°) à substituer à la lutte des classes la conscience collective des producteurs, exaltée par le sentiment de l'unité de but, de la communauté de l'effort dans le respect de la dignité humaine. Elle établira à cette fin des hiérarchies dans l'oeuvre de la production, hiérarchies équitablement ordonnées en vue du travail en commun et comportant de justes participations aux profits et responsabilités.

2°) à substituer ^à la concurrence désastreuse, à l'anarchie des initiatives, au gaspillage des investissements et des frais généraux, la rationalisation, la répartition des tâches, la discipline des conditions de vente, la recherche en commun des débouchés, la défense collective du marché national.

3°) à substituer aux interventions arbitraires et à la gestion incapable de l'Etat la self administration de chaque branche de l'activité économique. Elle met fin ainsi à l'extension pléthorique des services publics.

Cette organisation collective se fera par l'adhésion obligatoire de chacun à son groupe professionnel, par la coordination entre eux de ces divers groupes, par leur fédération aux différents étages locaux et régionaux de la vie économique, enfin par leur intégration dans un organisme central national. Ainsi, se constituera, pour chaque branche d'activité agricole, commerciale, industrielle, bancaire, le corps professionnel animé de la volonté commune de défendre la pro-

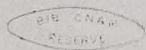


fession, de la rendre saine et forte.

A la base, chacun, par le fait même qu'il exerce une fonction dans une activité économique quelconque, fera nécessairement partie d'un groupement. Cette cellule initiale, comme au dessus d'elle les fédérations, les confédérations, le corps professionnel lui-même, recevra deux lignes d'activité, la ligne sociale et la ligne économique. Au point de vue social, elle représentera ce qu'est le syndicat actuel, mais un syndicalisme élargi par l'adhésion de tous et par conséquent habilité à parler au nom de chaque catégorie professionnelle toute entière. Il y aura donc, comme de nos jours, des groupements d'ouvriers, de techniciens, de patrons, mais entre ces groupements, un contact sera obligatoirement établi, légalement organisé, pour qu'au dessus des oppositions d'intérêt du capital et de la main d'oeuvre, les règles de la profession puissent être édictées.

Ainsi, à l'intérieur de chaque profession et par les intéressés eux-mêmes, sera déterminé le statut du travail : contrat collectif, échelle des salaires, apprentissage, allocations familiales, etc... Les règles ainsi établies participeront du caractère de la loi et seront pour tous obligatoires. En cas de conflit : arbitrage, porté, s'il y a désaccord persistant, devant un tribunal fonctionnant sous le contrôle de l'Etat.

Les divergences de classes et les oppositions internes dans le processus de la production devront ainsi s'effacer pour créer l'unité de vues, la communion des intérêts. Le travail prendra alors un caractère nouveau : celui de fonction sociale comportant à la fois des droits et des devoirs. Il devra se plier aux disciplines d'intérêt collectif. En échange, des institutions de solidarité devront soutenir le devoir de travail, solidarité d'un ordre nouveau qui ne sera ni l'assistance, - inefficace et humiliante, - ni l'assurance, - trop lointaine et souvent génératrice de fraudes. Ces institutions tendront à constituer une épargne obligatoire, naissant de la rémunération professionnelle et s'investissant dans le cycle même du crédit qui animera l'entreprise. Par elle il sera ainsi créé une cohésion plus intime entre les divers éléments de la production.



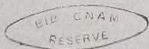
Ms 237(15)

Cette épargne propriété du travailleur, sera tenue en réserve et lui viendra en aide dans les circonstances importantes de sa vie : mariage, achat du logement familial, naissance, maladies etc Pour la constitution de ce patrimoine professionnel et pour toutes autres charges collectives, les groupements professionnels recevront, par délégation de la Puissance publique, le droit de prélever certaines taxes, non seulement sur leurs adhérents mais sur l'ensemble de la profession. Au point de vue économique, les organisations professionnelles, ouvrières et patronales, se regrouperont sur le plan vertical, dans le cadre de la profession ou du produit. Elles s'articuleront avec les organismes de la distribution et même dans certains cas de la consommation. Elles auront le droit de discipliner par réglementation, l'activité des entreprises en vue de leurs intérêts communs et de l'intérêt supérieur du pays.

Ce plan d'organisation demeurerait une construction géométrique, lourde du péril qui pèse sur ces masses jusqu'ici inorganiques, désormais agglomérées et mises en mouvement si cet essai ne tendait pas à éveiller une âme collective. "La vérité d'aujourd'hui c'est que le développement de la civilisation matérielle doit entraîner l'amélioration du sort du plus grand nombre. L'enrichissement ne suffit pas. Est-ce bien la misère qui crée les haines sociales ? "Maîtres et esclaves" disait Nietzsche et non "pauvres et riches". N'est-ce pas plutôt l'infériorité morale dans laquelle se trouve une partie des hommes ? Autrefois dans l'atelier familial, l'ouvrier partageait la fortune ou la malchance de la maison qui l'employait. En contact avec le patron, il était associé à son oeuvre, non seulement par ses muscles mais par son cerveau et son coeur, il recevait de lui, conseils, assistance, souvent même, il participait à la vie de famille. Dans les campagnes où petite propriétaires, fermiers et salariés travaillent côte à côte, il y a moins de jalousie, d'envie que dans les usines.

Cette collaboration dans l'action créatrice nous en faisons un principe de nos propositions. Par elle, les travailleurs arriveront à se sentir eux-mêmes responsables de la marche des affaires, de leur succès ou de leur échec au même titre que le capital et la direction. Dans ce sentiment, ils

MS 237(15)



Cette dernière partie de l'ouvrage, qui est la plus intéressante, est consacrée à l'étude des conditions de la vie sociale et de la vie économique. L'auteur y expose ses idées sur la nature et l'origine de la propriété, sur la formation de l'Etat, sur le rôle de la religion, sur la morale, sur l'éducation, sur la science, sur l'art, sur la littérature, sur la philosophie, sur la politique, sur la législation, sur la justice, sur la police, sur l'armée, sur la marine, sur l'aviation, sur l'automobile, sur l'électricité, sur le téléphone, sur le cinéma, sur le théâtre, sur la musique, sur la danse, sur le sport, sur le jeu, sur le hasard, sur le destin, sur la mort, sur la vie, sur l'existence, sur l'essence, sur le fondement, sur la base, sur le socle, sur le pilier, sur la colonne, sur la poutre, sur la charpente, sur la toiture, sur le mur, sur la fenêtre, sur la porte, sur le toit, sur le sol, sur le ciel, sur la terre, sur l'eau, sur le feu, sur l'air, sur le vent, sur la pluie, sur le soleil, sur la lune, sur les étoiles, sur les planètes, sur les galaxies, sur l'univers, sur le cosmos, sur le monde, sur la vie, sur la mort, sur l'existence, sur l'essence, sur le fondement, sur la base, sur le socle, sur le pilier, sur la colonne, sur la poutre, sur la charpente, sur la toiture, sur le mur, sur la fenêtre, sur la porte, sur le toit, sur le sol, sur le ciel, sur la terre, sur l'eau, sur le feu, sur l'air, sur le vent, sur la pluie, sur le soleil, sur la lune, sur les étoiles, sur les planètes, sur les galaxies, sur l'univers, sur le cosmos, sur le monde.

Le livre est divisé en deux parties. La première partie est consacrée à l'étude des conditions de la vie sociale et de la vie économique. L'auteur y expose ses idées sur la nature et l'origine de la propriété, sur la formation de l'Etat, sur le rôle de la religion, sur la morale, sur l'éducation, sur la science, sur l'art, sur la littérature, sur la philosophie, sur la politique, sur la législation, sur la justice, sur la police, sur l'armée, sur la marine, sur l'aviation, sur l'automobile, sur l'électricité, sur le téléphone, sur le cinéma, sur le théâtre, sur la musique, sur la danse, sur le sport, sur le jeu, sur le hasard, sur le destin, sur la mort, sur la vie, sur l'existence, sur l'essence, sur le fondement, sur la base, sur le socle, sur le pilier, sur la colonne, sur la poutre, sur la charpente, sur la toiture, sur le mur, sur la fenêtre, sur la porte, sur le toit, sur le sol, sur le ciel, sur la terre, sur l'eau, sur le feu, sur l'air, sur le vent, sur la pluie, sur le soleil, sur la lune, sur les étoiles, sur les planètes, sur les galaxies, sur l'univers, sur le cosmos, sur le monde. La deuxième partie est consacrée à l'étude des conditions de la vie intellectuelle et de la vie spirituelle. L'auteur y expose ses idées sur la nature et l'origine de la pensée, sur la formation de la conscience, sur le rôle de la religion, sur la morale, sur l'éducation, sur la science, sur l'art, sur la littérature, sur la philosophie, sur la politique, sur la législation, sur la justice, sur la police, sur l'armée, sur la marine, sur l'aviation, sur l'automobile, sur l'électricité, sur le téléphone, sur le cinéma, sur le théâtre, sur la musique, sur la danse, sur le sport, sur le jeu, sur le hasard, sur le destin, sur la mort, sur la vie, sur l'existence, sur l'essence, sur le fondement, sur la base, sur le socle, sur le pilier, sur la colonne, sur la poutre, sur la charpente, sur la toiture, sur le mur, sur la fenêtre, sur la porte, sur le toit, sur le sol, sur le ciel, sur la terre, sur l'eau, sur le feu, sur l'air, sur le vent, sur la pluie, sur le soleil, sur la lune, sur les étoiles, sur les planètes, sur les galaxies, sur l'univers, sur le cosmos, sur le monde.

Cette dernière partie de l'ouvrage, qui est la plus intéressante, est consacrée à l'étude des conditions de la vie intellectuelle et de la vie spirituelle. L'auteur y expose ses idées sur la nature et l'origine de la pensée, sur la formation de la conscience, sur le rôle de la religion, sur la morale, sur l'éducation, sur la science, sur l'art, sur la littérature, sur la philosophie, sur la politique, sur la législation, sur la justice, sur la police, sur l'armée, sur la marine, sur l'aviation, sur l'automobile, sur l'électricité, sur le téléphone, sur le cinéma, sur le théâtre, sur la musique, sur la danse, sur le sport, sur le jeu, sur le hasard, sur le destin, sur la mort, sur la vie, sur l'existence, sur l'essence, sur le fondement, sur la base, sur le socle, sur le pilier, sur la colonne, sur la poutre, sur la charpente, sur la toiture, sur le mur, sur la fenêtre, sur la porte, sur le toit, sur le sol, sur le ciel, sur la terre, sur l'eau, sur le feu, sur l'air, sur le vent, sur la pluie, sur le soleil, sur la lune, sur les étoiles, sur les planètes, sur les galaxies, sur l'univers, sur le cosmos, sur le monde.

sauront trouver une dignité nouvelle, fondement de cette morale des producteurs qu'après Georges Sorel, les syndicalistes ont essayé de définir et qui est faite de probité dans le travail et de liberté aussi puisque chacun comprend et accepte sa tâche." Pour animer cette solidarité, la rendre concrète et féconde, nous avons prévu la formation de l'épargne du travailleur, son investissement dans le cycle de crédit qui alimente sa production. Nous élevons ainsi, par plans successifs le travailleur du salariat, à la participation et à la propriété de l'entreprise.

Il ne suffit pas de favoriser l'interpénétration des classes, il faut abolir ce qui les heurte et les sépare. Facteurs moraux, là également. L'argent instrument de caste fermée, en est, n'en doutons pas, la cause la plus certaine. Nous ne sommes pas de ceux qui puissions loyalement reconnaître comme possible, actuellement la disparition du profit. Mais nous pensons que la propriété au même titre que le travail constitue une fonction sociale. Notre plan lui impose des disciplines d'intérêt général et ces disciplines doivent éliminer les abus les plus démoralisants du capitalisme : la jouissance de la richesse sans travail et sans utilité sociale, l'exploitation spéculative de l'argent sans corrélation avec les besoins de la production. Le capital, idole cruelle, dispensant les plaisirs immérités et les injustes souffrances, se pliera aux règles de l'intérêt humain.

Donc, unité sociale par le syndicat et unité économique par l'organisation professionnelle. Mais il reste à harmoniser entre elles toutes ces unités fragmentaires éparses et à les concilier avec les besoins de la masse qui vit sur le territoire national et qui constitue en fait globalement "la consommation", en un mot à les fondre dans cette unité supérieure : la Nation. C'est à l'Etat, arbitre suprême de l'intérêt général qu'il appartient de faire converger vers elle, pour les confondre en elle, les activités individuelles et notamment les forces coordonnées de la production, de la distribution et de la consommation.

Nous terminons l'étape : nous avons ~~frappé~~ évoqué les

Ms 237(15)



Le mouvement de la pensée humaine, tel qu'il se manifeste dans la science, est un mouvement de libération. Il est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même. C'est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même. C'est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même.

Il ne s'agit pas de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même. C'est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même. C'est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même. C'est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même.

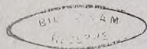
Le mouvement de la pensée humaine, tel qu'il se manifeste dans la science, est un mouvement de libération. Il est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même. C'est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même. C'est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même.



Le mouvement de la pensée humaine, tel qu'il se manifeste dans la science, est un mouvement de libération. Il est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même. C'est un mouvement de libération de l'homme par rapport à la nature, de l'homme par rapport à la société, de l'homme par rapport à lui-même.

forces neuves qui font bouillonner le monde et le vieil esprit qui stabilise notre pays et l'isole. Nous avons constaté l'anarchie des revendications égoïstes, les coalitions qu'elles provoquent et combien elles dégradent l'autorité d'un Etat affaibli, inadapté. Nous avons souligné l'affaïssement du sens national par la perte de toute conscience collective. Et c'est par la résurrection de l'âme collective par les disciplines qu'elle doit imposer, l'organisation qu'elle doit assumer que nous avons projeté les plans de cette infrastructure de vie collective sur laquelle l'Etat nouveau dressera ses assises. A notre prochaine conférence, nous le verrons animateur et régulateur d'activité nationale, nous déterminerons les institutions qui lui donneront autorité et, ce qui n'est pas le plus négligeable, les moyens à envisager pour rendre possible ce que nous souhaitons.

(Vifs applaudissements)



(517432 SM)

forces neuves qui font bénéficier le monde et le relief des
milieu des plus riches pays et l'isolement. Nous avons connu
tous l'histoire des révolutions dévastées, les conditions
qu'elles provoquent et combien elles dépassent l'autorité
d'un état national, une partie. Nous avons connu l'histoire
d'un état national par la perte de toutes connaissances
collectives. Et c'est par la répression de l'âme collective
par les élites qu'elle doit imposer l'organisation d'un
le doit assurer que nous avons pu être les seuls de cette
interruption de vie collective par laquelle l'Etat nouveau
démontre ses succès. A notre prochaine conférence, nous
le verrons en action et nous serons d'accord sur la
démocratie des institutions qui ont donné naissance et
ce qui n'est pas une réalité, les moyens à envisager
pour rendre possible ce que nous souhaitons.

(Vite réajustement)

